

Longueur	450 cm
Largeur	80 cm
Hauteur	35 cm
Poids	40 kg
Capacité	2 personnes
Charge maxi	270 kg

Distance maximale de l'éloignement de la côte préconisée par ROTOMOD

selon le respect de la réglementation nationale (division 240 et 245)

6 Milles avec 2 personnes à bord maxi.

Navigation diurne exclusivement.

Matériels d'armement et de sécurité (annexe 240-A.01) requis suite aux préconisations d'utilisation de ROTOMOD

Equipement basique : 300 m à 2 milles - Equipement côtier : de 2 à 6 milles

Matériel	Basique	Côtier
Equipement individuel de flottabilité (1)	X	X
Un dispositif lumineux	X	X
Dispositif d'assèchement manuel (sauf embarcation autovideur)	X	X
Dispositif de remorquage	X	X
Annuaire des marées (2)	X	X
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne tombée à la mer (3)		X
Trois feux rouges à main		X
Compas magnétique		X
Cartes marines officielles		X
Réglement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		X
Description du système de balisage		X
VHF portative étanche (4)		X

(1) Équipement individuel de flottabilité (EIF) : Le niveau de performance est exprimé en newtons. La norme doit être NF-EN 12402 ou norme équivalente. L'équipement doit être adapté à la morphologie de l'utilisateur et répondre aux caractéristiques suivantes : 50 newtons au moins (aide à la flottabilité). Ces équipements sont approuvés ou marqués CE. Combinaison de protection : Cet équipement se substitue à l'EIF s'il est porté en permanence. Il protège le torse et l'abdomen. Il présente une flottabilité positive jusqu'à 2 milles d'un abri et de 50 newtons jusqu'à 6 milles d'un abri.

(2) Annuaire des marées : Pour une navigation en basique et côtier, il suffit d'avoir un moyen de connaître les heures de marées du jour de la zone de navigation. L'emport de l'annuaire n'est pas obligatoire.

(3) Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer : Jusqu'à 6 milles d'un abri, ce dispositif n'est pas obligatoire si chaque membre de l'équipage porte un équipement individuel de flottabilité conforme muni d'un dispositif de repérage lumineux individuel tel que défini à l'II.2 de l'article 240-2.05

(4) VHF portative étanche : disposer pour chaque groupe de deux d'un émetteur-récepteur VHF conforme aux exigences de l'article 240-2.17, étanche, qui ne coule pas lors d'une immersion, et accessible en permanence par le pratiquant. Toutefois, une telle navigation peut être réalisée à une seule embarcation si le pratiquant est adhérent à une association déclarée pour cette pratique et emporte un émetteur-récepteur VHF conforme à l'alinéa précédent.

MANUEL D'UTILISATION TRECK 2



canoës - kayaks conçus et fabriqués en France

Nous vous remercions d'avoir choisi un kayak fabriqué en France par le Groupe **ROTOMOD**, leader européen de la transformation du polyéthylène par la technique du ROTOMOULAGE depuis plus de 40 ans. Merci pour votre confiance.

Votre sécurité et votre satisfaction sont nos principales priorités lors de la conception et de la fabrication de nos produits.

La pratique du kayak permet d'admirer les beautés de la nature et de profiter de la faune aquatique et de son environnement de manière non intrusive et écologique. C'est également un très bon moyen pour garder la forme et une excellente activité de loisirs, de découverte et d'aventure qui vous permet de vous évader au fil de l'eau selon vos envies.

Ce manuel d'utilisation est destiné à vous guider, à répondre à vos premières questions et à vous permettre une utilisation pendant de longues années.

Nous vous conseillons de consulter notre page Réglementation sur notre site Internet **www.rtmkayaks.com**

Il ne peut cependant remplacer les informations que peuvent vous donner notre force de vente, nos sites Internet, nos distributeurs, les moniteurs des clubs ou professionnels de la location.

Comme pour beaucoup d'autres activités, plus vous en saurez, plus vous aurez de plaisir...

Merci de lire ces quelques pages et de garder précieusement ce manuel.

ECO ENGAGEMENT - RECYCLABLE



Kayak fabriqué en PEHD (polyéthylène haute densité) par rotomoulage. La structure en polyéthylène de votre kayak est recyclable à 100%.

L'emballage de votre kayak est constitué de mousse et de gaine en polyéthylène qui sont recyclables. Traitement en déchetterie. Ruban adhésif à jeter avec les déchets ménagers.



ZI JEAN MALEZE - 47240 BON ENCONTRE - FRANCE
tel : 05 53 98 53 98 - info@rotomod.com - www.rotomod.com
Siret : 300 685 609 00012

MISE EN GARDE

La pratique d'un sport de pagaie peut être dangereuse et éprouvante physiquement. Le non-respect des normes de sécurité, une mauvaise utilisation de votre embarcation et le non-respect des recommandations d'usage peuvent engendrer des blessures graves, des dommages irréversibles voire même la mort.

Suivre les consignes suivantes pour toute utilisation de ce produit.

Naviguez avec un gilet d'aide à la flottabilité aux normes et en bon état, quelles que soient les conditions climatiques.

Ne jamais naviguer seul. Prévenir un tiers de votre itinéraire, heures de départ et de rentrée prévues.

Ne surestimez pas votre condition physique.

Ne surestimez pas vos capacités techniques.

Vérifiez le bon état de fonctionnement de votre matériel avant chaque utilisation.

Consultez les réglementations d'accès, d'évolution et de circulation sur les sites de pratique choisis.

Consultez les conditions météorologiques, l'état de la mer (marées, courants, pollutions, zones protégées), l'état du plan d'eau (crues, pollutions, zones protégées).

Prenez en compte les autres utilisateurs du milieu aquatique (surfeurs, nageurs, plaisanciers, pêcheurs...).

Ne pas être sous l'emprise de l'alcool ou de drogues avant ou pendant utilisation de ce produit.

Si la pratique et le milieu le nécessitent, portez un casque.

Adapter votre tenue vestimentaire en fonction de la météo. l'eau froide et/ou le temps froid peuvent entraîner l'hypothermie.

N'utiliser que des accessoires approuvés par le fabricant.

L'utilisateur de ce produit comprend et reconnaît le risque associé à l'activité.

EN CAS DE CHAVIRAGE...

Même si nos kayaks sont stables, un chavirage est toujours possible. Dans ce cas, tout en nageant, retournez votre kayak en vous servant des poignées et/ou des lignes de vie, ne lâchez pas votre pagaie et remontez à bord par l'arrière. En rivière, ne vous mettez jamais debout, nagez sur le dos les pieds en avant.

En toutes situations, surtout n'abandonnez jamais votre embarcation, il reste votre meilleure bouée de sauvetage et un bon repère pour vous retrouver.

N'utiliser que des accessoires approuvés par le fabricant. L'utilisateur de ce produit comprend et reconnaît le risque associé au sport de pagaie.

Vérifiez que les couvercles de trappes (selon versions) sont bien positionnés et bien fermés afin de ne pas embarquer d'eau dans la double-coque.

Vérifiez que les couvercles de vos bidons étanches sont bien positionnés, fermés et arrimés; vérifiez que vos sac étanches sont bien fermés et arrimés à l'embarcation.

Pour déclencher des secours en mer
Depuis le littoral : 196 (gratuit depuis un fixe ou un mobile)
En mer : VHF Canal 16
Pour déclencher les secours en eaux intérieures : 112

ENTRETIEN - STOCKAGE

- Rincez votre kayak ou canoë et ses composants à l'eau claire après chaque utilisation, surtout après une utilisation en eau salée.
- Vérifiez régulièrement le serrage des éléments vissés.
- Vérifiez attentivement l'état de la coque et du pont de votre embarcation, examinez les rayures.
- Entrez votre kayak ou canoë à l'abri de la chaleur et des UV, à l'envers, sans être en contact direct avec le sol.
- Gérer la pression à l'intérieur des Sit On Top avec le bouchon de vidange.

TRANSPORT

Nos modèles sont équipés de poignées de portage : 1 à l'avant, 1 à l'arrière. Des poignées latérales peuvent être présentes sur certains modèles.

Ces poignées sont utilisables pour le transport manuel, où sur un chariot disponible en option.

Pour le transport de votre kayak ou canoë sur un toit de voiture ou sur une remorque :

- Assurez vous que les barres de toit sont correctement fixées.
 - Vérifiez la capacité de changement de vos barres.
 - Placez des mousses de protection sur ces barres.
 - Placez le kayak ou le canoë à l'envers. Les kayaks SIT IN peuvent être transportés à l'endroit sur la coque. Pensez alors à boucher le trou d'homme.
- Il existe des système de transport du kayak sur le coté : les berceaux, disponibles dans notre catalogue.
- Équilibrez la charge.
 - Sanglez latéralement, serrez raisonnablement.
 - Attachez également les extrémités avant et/ou arrière aux anneaux de remorquage de votre véhicule.
 - Vérifiez régulièrement si les sangles sont correctement tendues.
 - N'exposez pas pendant de longue durée votre embarcation au soleil.

Votre embarcation ne doit pas dépasser l'aplomb avant du véhicule, et peut dépasser de 3 mètres maximum à l'arrière. A partir de 1 mètres, un système réfléchissant lumineux doit être présent.

Le transport d'une charge sur un toit de voiture modifie la conduite. Roulez moins vite, adaptez votre vitesse par rapport au vent qui peut déporter votre véhicule.

RÉPARATION

Votre kayak ou canoë est construit en polyéthylène haute densité. Il est conçu pour résister aux chocs et aux rayures.

Il se peut cependant, suite des chocs violents ou des frottements répétés que la coque se perce.

Contactez alors votre détaillant qui vous orientera pour obtenir du polyéthylène et vous indiquera comment réparer.